

Félix LECOY
1903-1997

Félix Lecoy, qui nous a quittés le 23 novembre 1997 à la veille de son quatre-vingt quatorzième anniversaire, n'aimait pas les commémorations. Il avait ainsi refusé, en 1972, de célébrer, et même de signaler, le centenaire de la prestigieuse revue *Romania* qu'il dirigeait et qu'avaient fondée en 1872 Gaston Paris et Paul Meyer. On ne s'étonne donc pas que cet homme discret, sceptique, ironique avec bienveillance, peu porté à l'apparat et à l'emphase, n'ait pas souhaité que son départ de ce monde se fit dans le bruit et la pompe. Il avait pris soin de laisser à Mme Lecoy la note que voici :

« Ne prévenir personne sauf ma sœur avant la dernière péripétie. Je dispense volontiers et le Collège et l'Académie de l'éloge funèbre que l'on a coutume de prononcer à chaque décès. On pourra se contenter de ces simples mots :

Félix Lecoy

Né à Tunis le 23 décembre 1903. Ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé de grammaire, docteur ès Lettres. Successivement professeur aux lycées de Tunis et d'Alger, à la Faculté des Lettres de Dijon et au Collège de France. Membre de l'académie des Inscriptions et Belles Lettres. Mort à Paris le... »

Cette note, que Mme Lecoy a bien voulu me communiquer, a éveillé en moi deux scrupules. Elle ne mentionne pas que Félix Lecoy était officier de la Légion d'honneur. Faut-il combler cette omission ? Non, si elle est volontaire. Mais l'est-elle ? M. Lecoy portait sa décoration, signe qu'il n'y était pas indifférent. On l'a compris, exposer ce dilemme est une façon de le résoudre sans prendre position.

L'autre scrupule est plus grave. La formule « Je dispense volontiers... le Collège... de l'éloge funèbre que l'on on a coutume de prononcer à chaque décès » signifie-t-elle que cet éloge irait contre la volonté de Félix Lecoy ? Il me semble que non. C'est une dispense, non une interdiction. Je crois entendre en ce moment même la voix de M. Lecoy, le ton dont il aurait prononcé cette phrase, et il me semble comprendre ce que ce ton aurait impliqué : ces usages sont sans importance, mais, précisément parce qu'ils sont sans importance, l'élégance et la simplicité demandent de s'y soumettre quand il le faut, sans en être la dupe, plutôt que de s'y soustraire avec une intransigeance qui tient aisément de la pose.

La brève note rédigée par Félix Lecoy livre les étapes de sa carrière. Il n'y manque que les dates : 1923, entrée à l'École Normale Supérieure, dans la

promotion de Jean Cavaillès et d'Étienne Denney, avec qui il restera très lié ; 1927, nomination comme professeur au Lycée de Tunis ; 1933, à celui d'Alger ; 1938, à la Faculté des Lettres de Dijon, tout de suite après la soutenance de ses thèses ; 1947, au Collège de France, sur les crédits de chaire libérés par le départ de Mario Roques. Cette même année 1947, il est nommé directeur d'études en philologie romane à l'École Pratique des Hautes Études et devient administrateur de la Société des Anciens Textes Français. En 1961, à la mort de Mario Roques, il lui succède comme directeur de la *Romania* et des Classiques Français du Moyen Âge. Il entre à l'Institut en 1966. Une carrière typique et modèle de l'Université d'alors.

Mais ce rappel ne dit rien de l'essentiel. L'essentiel est la place de la philologie romane à l'époque où Félix Lecoy l'a illustrée et la manière dont il l'a illustrée.

On mesure mal aujourd'hui l'importance prise dans la seconde moitié du XIX^e siècle par les études de philologie romane, celle des chaires qui leur sont consacrées au Collège de France, celle des savants qui les occupent. Une importance due à l'efficacité des nouvelles méthodes scientifiques et aux avancées qu'elles permettent, dans ce domaine comme dans celui de la philologie classique. Mais aussi une importance spécifique qui est, au sens le plus large du terme, une importance politique. Les plus anciens monuments de la langue et de la littérature françaises sont considérés avec une révérence d'autant plus grande qu'ils servent la conscience nationale. En ces années où l'histoire de la littérature devient une discipline à part entière, il paraît essentiel de remonter aux origines de la littérature française. La *Chanson de Roland*, première grande œuvre littéraire française, considérée comme une épopée nationale, fait son entrée dans les programmes de l'enseignement secondaire. La rivalité franco-allemande s'exprime dans le débat sur l'origine des chansons de geste. A la mort de Gaston Paris, administrateur du Collège de France comme le sera quelques années plus tard un autre philologue médiéviste, Edmond Faral, ses funérailles grandioses, dont une photographie garde la mémoire, dans la cour d'honneur du Collège de France tendue de noir, contrastent avec la discrétion dans laquelle Félix Lecoy, né cette même année 1903, s'en est allé à l'automne dernier. Le successeur de Gaston Paris dans la chaire du Collège, Joseph Bédier, exercera une influence scientifique, intellectuelle, littéraire, politique et mondaine considérable.

Félix Lecoy est resté fidèle jusqu'à sa mort à la leçon de Bédier, dont il était, si l'on peut dire, le petit-fils, puisque son maître et prédécesseur au Collège de France, Mario Roques, était le successeur de Joseph Bédier (il y a bien eu, pour cette chaire, succession ininterrompue de 1853 à 1974). Mais, comme l'avait déjà fait Roques, Félix Lecoy n'a suivi Bédier que sur la voie la plus strictement philologique qu'il avait frayée, celle de l'édition des textes. Il a défendu et mis en pratique avec une science et une intelligence incomparables les principes énoncés par Bédier dans son essai fameux sur *Les manuscrits du Lai de l'Ombre*, tout en montrant, avec sa finesse un peu ironique qui n'était pas toujours bien comprise, qu'il n'y a pas de véritable « théorie » bédieriste de l'édition des textes

et que les partisans et les adversaires (aujourd'hui plus nombreux) de Bédier se battent dans le vide.

Félix Lecoy a en effet été d'abord un éditeur de textes. Son admirable thèse, qui portait sur le domaine ibérique — *Recherches sur le Libro de buen amor de Juan Ruíz* — est restée son seul ouvrage critique et fait une large part à des questions proprement textuelles, en particulier de versification. Ses découvertes et ses mises au point souvent définitives dans le domaine de la lexicographie comme dans celui de la circulation des contes dérivent essentiellement de son activité et de son expérience dans l'édition des anciens textes. Ces éditions, il les a multipliées, depuis celle de *la Bible au seigneur de Berzé*, qui était sa thèse complémentaire : le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes, le *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris et Jean de Meun, le *Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole* de Jean Renart, le *Lai de l'Ombre* du même Jean Renart, le *Tristan* de Thomas, la *Vie des Pères*, et d'autres encore. Ces éditions sont si savantes, si intelligentes, si minutieuses, si parfaites, qu'elles constituent chaque fois, pour qui sait les lire, le commentaire le plus aigu et le plus profond qu'on puisse donner sur le texte. Quand je lui rendais visite, je le trouvais toujours penché sur son travail d'édition. Il m'exposait, ou feignait avec indulgence de me soumettre, une difficulté qu'il venait de rencontrer et qui n'était menue qu'en apparence. J'admirais l'ingéniosité et la science qu'il lui avait fallu déployer aussi bien pour l'apercevoir que pour la résoudre. Moi-même, affronté à des énigmes plus grossières, je ne faisais jamais appel à lui en vain.

Cet homme un peu secret, qui jouait volontiers la partie du vieil égoïste, était d'une extrême générosité intellectuelle. De la générosité, il lui en fallait pour diriger la *Romania*, lire attentivement les innombrables articles qu'il recevait, les corriger, les améliorer. Il lui aurait été facile d'écarter sans autre forme de procès les contributions des débutants. Il les accueillait au contraire volontiers et les publiait avec prédilection, mais au prix de quel travail de révision ! Cette générosité, la place exceptionnellement importante que les comptes rendus tiennent dans son œuvre en témoigne. Lorsqu'il est long et qu'il va au fond des choses, un compte rendu exige un travail immense, ingrat, disproportionné au regard de la faible gloire qu'il procure.

De nombreuses générations de médiévistes ont tout appris de lui. Nous entrions avec crainte le lundi après-midi dans la salle Gaston Paris de l'École Pratique des Hautes Études, où il tenait son séminaire. Notre crainte était inutile, car il était la bienveillance même, mais elle était fondée, car il relevait d'un mot nos grandes ignorances et nos petites vanités. Lui-même savait tout et se défendait contre toute certitude. Nous soutenions un point. Il nous montrait que nous avions tort. Nous le reconnaissons. « Mais, reprenait-il alors, vous n'avez pas aussi tort que vous le pensez. » Et il faisait brillamment sienne la position que nous venions d'abandonner.

Il appartient au genre de l'éloge funèbre d'admirer le défunt d'avoir travaillé jusqu'à son dernier jour. S'agissant de Félix Lecoy, le trait est véritable. Nous le

savons bien, nous tous qui l'avons vu, jusqu'au mois d'octobre dernier, arriver chaque matin au Collège pour n'en repartir que le soir. Et dans le petit bureau où il avait été, il faut bien le dire, relégué, telle la vieille fileuse en haut de la tour de la Belle au Bois dormant, où il conservait la mémoire ancienne du Collège de France (« Du temps de Faral, cela ne se serait pas passé comme cela ! »), mais d'où il ne cessait de s'intéresser au monde tel qu'il va et où nous parlions bien souvent de la littérature la plus contemporaine — dans ce petit bureau, il travaillait vraiment et il travaillait beaucoup. Il travaillait même plus vite qu'on ne pouvait l'éditer : ses deux dernières éditions critiques sont actuellement sous presse. Il s'agit, pour les Classiques Français du Moyen Age, de la branche du *Roman de Renart* qui manquait à l'édition Roques et, pour la Société des Anciens Textes Français, du troisième et dernier tome de la *Vie des Pères*, aux frais d'impression duquel le Collège de France a bien voulu contribuer. Au moment de sa mort, il préparait une édition du roman de *Partonopeu de Blois*.

Avec Félix Lecoy, disparaît un type de savant qui appartenait en réalité au siècle dernier. Avouerai-je que cette constatation est dans mon esprit chargée d'admiration ?

Michel ZINK